

Image not found or type unknown



charges avocats du conjoint, qui doit payer?

Par **mario**, le **15/11/2009** à **11:19**

Dans un divorce, mariage sous le régime de séparation de biens, je dois payer les charges de l'avocat de ma femme, si elle n'as pas de ressources suffisantes? Dans quelle limite? Et la prestation compensatoire peut/doit tenir compte de ca?

Merci pour votre reponse